

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : deconex SOLARSEPT
Révision : 08.02.2017
Date d'édition : 02.10.2018

Version : 11.1.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

deconex SOLARSEPT

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Désinfectant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur

Borer Chemie AG

Rue : Gewerbestrasse 13

Code postal/Lieu : 4528 Zuchwil

Pays : Schweiz

Téléphone : +41 32 686 56 00

Telefax : +41 32 686 56 90

Contact pour informations : product.safety@borer.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre suisse d'information toxicologique

24 heures numéro d'urgence: 145

Appels depuis l'étranger d'urgence: +41 44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aquatic Chronic 3 ; H412 - Danger pour l'environnement aquatique : Chronique 3 ; Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Eye Dam. 1 ; H318 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 1 ; Provoque des lésions oculaires graves.

Flam. Liq. 2 ; H225 - Liquides inflammables : Catégorie 2 ; Liquide et vapeurs très inflammables.

STOT SE 3 ; H336 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Catégorie 3 ; Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



Flamme (GHS02) · Corrosion (GHS05) · Point d'exclamation (GHS07)

Mention d'avertissement

Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0

PROPANE-1-OL ; N°CAS : 71-23-8

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : deconex SOLARSEPT
Révision : 08.02.2017
Date d'édition : 02.10.2018

Version : 11.1.0

H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.

2.3 Autres dangers

Aucune

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

PROPANE-2-OL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457558-25-XXXX ; N°CE : 200-661-7; N°CAS : 67-63-0

Poids : $\geq 30 - < 100$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225 Eye Irrit. 2 ; H319 STOT SE 3 ; H336

PROPANE-1-OL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119486761-29-XXXX ; N°CE : 200-746-9; N°CAS : 71-23-8

Poids : $\geq 15 - < 30$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225 Eye Dam. 1 ; H318 STOT SE 3 ; H336

3-AMINOPROPYLE-DODECYLE-PROPANEDIAMINE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119980592-29 ; N°CE : 219-145-8; N°CAS : 2372-82-9

Poids : < 1 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 3 ; H301 STOT RE 2 ; H373 Skin Corr. 1A ; H314 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410

Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Ne pas retirer les croûtes du produit qui se sont formées sur la peau par des gestes brusques ou à l'aide de solvants. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Boire beaucoup d'eau. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

Nom commercial du produit : deconex SOLARSEPT
Révision : 08.02.2017
Date d'édition : 02.10.2018

Version : 11.1.0

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant mousse résistante à l'alcool Jet d'eau pulvérisée Poudre d'extinction Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie il se forme des gaz toxiques

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

5.4 Indications diverses

Aucune

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Eloigner toute source d'ignition. Respecter les consignes de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir Chapitre 7, 8 et 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Assurer ventilation suffisante. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter les projections. Utiliser un équipement de protection individuel (voir section 8).

Mesures de protection

Mesures de lutte contre l'incendie

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Collecter la fuite de liquides dans des armoires équipées de cuvettes montées sur roulettes. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Température de stockage : Température optimale de conservation 20°C. Pour de plus amples détails, voir la notice du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune